

tion des calculs par urérotomie externe et la mise en place d'une sonde à demeure ont suffi à guérir le malade.

M. le Dr S. Grondin, un cas d'hystérectomie abdominale totale pour fibrôme utérin. Le Dr Grondin présente en même temps la pièce enlevée : c'est un petit fibrôme situé dans la partie supérieure de la cavité interne.

M. le Dr Emile Fortier rapporte six cas de syphilis traités par le Salvarsan et aussi par le mercure et l'iodure de potassium.

M. le Dr O. Leclerc nous donne l'histoire d'un cas de Syphilis avec lésions énormes des os de la face, du front, des articulations des épaules et des genoux, chez lequel il a employé l'arseno-benzol français en injections intra-veineuses.

Avant de clore la séance les deux ordres du jour suivant sont acceptés :

Proposé par M. le Dr Lessard, "que le comité exécutif de la Société médicale de Québec soit chargé de voir à l'organisation d'un banquet". Adopté.

Proposé par M. le Dr Vaillancourt, secondé par le Dr Adolphe Drouin, que : "La Société médicale de Québec a vu avec plaisir l'adoption de la loi Roddick par les différentes provinces, et désire exprimer ses plus sincères félicitations aux Docteurs L. P. Normand, de Trois-Rivières, et Arthur Simard, de Québec, pour la part qu'ils ont prise au travail nécessaire pour mener cette législation à bonne fin." Adopté à l'unanimité des membres.

Le Secrétaire

EDGAR COUILLARD, M. D.

— :oo : —